



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 4 juin 2018

Aux résidents des habitations Coleraine-Saint-Gabriel

Du 205 au 285, rue Charon

PROJET D'EMBELLISSEMENT DES ESPACES COMMUNS

L'Office municipal d'habitation de Montréal a entrepris, en 2017, des travaux dans votre immeuble. Ils visent à embellir les espaces communs, particulièrement les entrées et les cages d'escalier. Voici ce qui a été fait à ce jour :

- Les portes et fenêtres ont été changées.
- Certains interphones ont été remplacés.
- Certaines boîtes aux lettres ont été réparées.
- Les serrures des portes d'entrée du 255 au 285, rue Charon ont été remplacées.



D'autres travaux sont prévus en 2018 pour compléter la transformation.

- Certaines marches seront remplacées.
- Les cages d'escalier seront peintes.
- Les serrures des portes d'entrée du 205 au 245, rue Charon seront remplacées.

**Des questions
concernant
le chantier?**



Nana Bwatshia
Agente de liaison
514 868-3265



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Les travaux commenceront :

- vers la **fin de juin** dans les immeubles du **205 au 235, rue Charon**;
- vers la **mi-juillet** dans ceux du **245 au 285, rue Charon**.

À vous d'agir – Rôle du locataire

Au moment des travaux, vous devrez :

- retirer tout ce qui se trouve sur le plancher et sur les murs des cages d'escalier ainsi que sur la porte de votre logement;
- être présent pour ouvrir la porte de votre logement;
- laisser votre porte légèrement ouverte pendant au moins 2 à 3 heures afin de permettre à la peinture de sécher après les travaux;
- circuler par votre porte patio à l'arrière du bâtiment pour avoir accès à votre logement. Un gardien de sécurité sera sur place pendant cette période pour assurer une surveillance.

Merci pour votre collaboration.



Peinture dans les espaces communs

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Les cages d'escalier

Au moment des travaux, vous devez :

- ▶ **retirer tout ce qui se trouve sur le plancher et sur les murs des cages d'escalier, ainsi que sur la porte de votre logement;**
- ▶ **être présent** pour ouvrir la porte de votre logement;
- ▶ **laisser votre porte légèrement ouverte pendant au moins 2 à 3 heures** afin de permettre à la peinture de sécher après les travaux.

Surveillez les avis pour connaître la date des travaux.



Cage d'escalier dégagée, prête pour les travaux



Une fois la peinture terminée, nous vous demandons :

- ▶ de **ne rien installer sur les murs ou au plafond** pour ne pas endommager la peinture;
- ▶ de **conserver les cages d'escalier dégagées** pour faciliter l'entretien et la circulation.

Merci! Votre collaboration est appréciée.



Office municipal
d'habitation
de Montréal